

Chronique Doublade :

Transports amoureux au temps des diligences...



Bien connue de tous les collectionneurs de cartes postales anciennes, celle-ci a été éditée à La Roche-Chalais à partir d'une photo prise le cinq février 1873 ! A cette époque, il y a dans notre commune quelques personnes passionnées par la photographie, technique qui n'en est qu'à ses débuts. Les plus connues de ces personnes sont M. le comte de Saint-Saud, M. et Mme Debenais, M. Martineau puis ses filles.

M. Martineau avait un magasin de mercerie, librairie, articles funéraires, tabac, articles de pêche, dans la « Grand rue », aujourd'hui « Avenue d'Aquitaine », au N° 28, là où se trouve la boulangerie pâtisserie *Au délice* ; ensuite les demoiselles Martineau, ses filles, déplacèrent leur magasin, toujours dans la même rue, au N° 12, là où se trouve actuellement la librairie créée par M. et Mme Vignon dans les années 40.

Vers la fin du 19^e siècle, cédant à la mode toute nouvelle de la carte postale, ces passionnés éditent leurs plus beaux clichés qui sont autant de précieux témoignages du passé de notre petite ville.

La carte que je possède est signée Roger, elle a été adressée le 8 février 1910 à Mademoiselle Marthe Thomas qui habitait Busserolles dans la Vienne. Elle ne porte que trois mots *Mes meilleurs amitiés* (*sic*) mais ne peut-on pas supposer qu'en envoyant cette carte, Roger avait un message bien plus important à transmettre à Marthe ? N'est-ce pas la transmission de messages amoureux à peine cachés qui expliquent le succès de cette carte postale ?

Il existe plusieurs versions de cette carte postale, avec des variations dans l'orthographe des noms, les dates, tant du mariage que de la lettre de demande en mariage qui, sur certaines cartes, est même postérieure au mariage !

Mais qui étaient ces personnes si hautes en couleur ? Évidemment, vous trouvez que les nouveaux mariés ne sont pas très souriants mais à cette époque, pour faire une bonne photo, il faut garder la pose un certain temps. Un sourire, c'est fugitif et la photo aurait été floue !

François Guinauderie était connu à La Roche-Chalais sous le nom de Tripe Large ou Triplarge. Son surnom varie suivant les éditions des cartes postales réalisées par les demoiselles Martineau fin 19^e, début 20^e siècle.

François, né à Parcou, est le fils de Jean Guinauderie et de Françoise Degorse. Il a présentement 59 ans et ses parents sont morts depuis longtemps. Marié avec Marie Légnée, il habite La Roche-Chalais lorsque son épouse décède le premier novembre 1872.

François ne supporte pas son veuvage longtemps. Dès le 26 décembre il envoie une lettre de demande en mariage à Jeanne Lacoudre qu'il semble bien connaître.

La Roche-Chalais, le 26 décembre 1872,

A Madame Veuve Rastouille,

Je t'écri un morceau d'écri pour souvenir que je t'aime et tu m'aimeras si tu veux.

Je t'en prie en grâce, savoir tes pensées, les miennes ne sont peut-être pas les tiennes, je t'aimerai jusqu'au fond du tombeau... qu'ainsi n'en ai, tu sais ce qui s'est présentement passé entre nous.

Je t'assigne que t'a eu soin de ma maison, je te remercie bien de ton honnêteté que t'a eu pour nous.

Présentement, dis-moi si tu ai faite pour aimer ou j'irai en voir une autre dimanche.

Donne-moi la réponse samedi prochain, 28 du mois, si tu veux présentement avoir tes étrennes ou sans près ni comte plus.

Quant au logement, si tu veux pas venir cheu nous, je seu pré à te suivre peurtout où tu voudras ainsi que ton enfant que j'aime plus que toi, sera heureuse avec toi comme moi.

Je vis pour toi, je tressaille d'amour, il n'i a pas d'heure dans la journée qui ne soye pour toi ainsi je pense que je serai resegondé.

Ton ami pour la vie qui t'aime à la folie et à tout jamais.

François Guinaudrie.

Par ces noms et par ces lettres en cœur et volonté ainsi soit la volonté de ma bonne Marie.

(Réunissez ces deux cœurs car François s'ennoye)

Jeanne a 48 ans, elle est née à Sainte-Aulaye, elle est la fille de Pierre et de Anne Cartier, tous les deux morts également. Elle a été mariée à Jean Rastouil décédé le 3 avril 1872. Elle aussi habite La Roche-Chalais.

Les publications de mariage ont eu lieu les 26 janvier et 2 février et le mariage est célébré tout aussitôt.

Les témoins sont Jacques Bonnamy, gendarme, Ratier Augustin, cordonnier, André Emeraude, commis banquier et Pierre Rivière, tailleur d'habits. C'est Gabriel Bouffard, *conseiller municipal remplissant, en présence de l'adjoint délégué à cet effet, les fonctions d'officier de l'état civil* qui procède au mariage.

La cérémonie célébrée, les nouveaux mariés se rendent chez M. Martineau le photographe qui fixe pour la postérité l'image du nouveau couple sur une plaque de verre de son appareil photographique. Quelques années plus tard, Marie et Louise Martineau, filles du photographe, passionnées de photographie elles aussi, succèdent à leur père. Ce sont elles qui décident d'éditer cette belle photo en carte postale.

La lettre de Triplarge m'a rappelé un échange de lettres entre deux amoureux de notre région, à peu près à la même époque. A la première lecture, on trouvera que l'art de la déclaration amoureuse a bien changé en 150 ans... même si le jeune homme, dès sa première lettre, ne cache guère son désir *de posséder* au plus vite l'élue de son cœur !

Au relais du Pont de la Rizonne, 1 à 2 km après Sainte-Aulaye en allant vers Ribérac, chaque jour, les diligences assurant la liaison entre *la gare de La Roche-Chalais* et Périgueux font étape pour changer leurs attelages. Les bourgeois de La Roche-Chalais ont obtenu cette chose incroyable, pour eux, la commune de Saint-Aigulin n'existe pas, ce « lieu-dit » n'est que *leur* gare. Le relais du Pont de la Rizonne est tenu par Monsieur Mousnier, père du jeune homme amoureux. A l'auberge, peut-être a-t-il

aperçu la jeune fille de ses rêves ? Les pères semblent se connaître, il n'en faut pas plus pour que notre jeune homme s'enflamme et ose faire sa déclaration.



dessin extrait de *Histoire de France, CP et CE1*
E. Devinat et A. Tournel, Ed. Librairies-imprimeries réunies, Paris 1910

Le pont de la Risonne le 12 janvier 1860

Mademoiselle

Au comble du bonheur et de la joie serai-je aussi heureux auprès de vous ? Je vient d'obtenir de votre bon père la permission de vous fréquenter si Dieu que je prie fait que vous soyez aussi bonne que votre père nous ne pouvons m'anquer l'objet de ma plus douce espérance qui est celle de vous posséder un jour.

Croyez Mademoiselle que je suis assez discret pour ne vous rendre la plus belle des visites de ma vie qu'après avoir obtenu votre assentiment ; j'attens donc avec impatience une réponse sans retard si elle est heureuse je considérerais la distance qui nous sépare comme le vol d'un oiseau et comme lui j'irai planer sur l'objet qui doit combler les désirs de ma vie ; oui chère Céline je vous aime d'un amour si pur que je ne pourrait vous traiter que d'ingrate si vous n'acceptez les sentiments qui ma niment à votre égard.

Recevez mes respects affectueux ainsi que votre bon père.

Eugène

P.S. réponse dans une minute s'il est possible plus tard serait dix ans.

Céline, en jeune fille bien élevée, se montre plus réservée mais à bien relire sa lettre on comprend qu'elle n'est pas insensible à la déclaration d'Eugène. Sa réponse, pleine d'humour, est expédiée par retour... de diligence.

La Roche Chalais le 14 janvier 1860

Monsieur,

Ne connaissant que la soumission que je dois à mon père et puisque vous avez obtenu son assentiment pour me fréquenter, j'aurai pu me dispenser de vous répondre.

Mais réfléchissant à la politesse que je dois à tout le monde, vous pouvez, quand il vous plaira, venir nous voir, vous serez aussi bien reçu que nous le pourrons ; pour ne pas trop vous fatiguer, tachez de prendre les ailes de l'oiseau et vous serez plus tôt rendu.

Mes respects à Monsieur votre père et pour vous, rien, jusqu'à ce que nous ayons eu le plaisir de vous voir.

Céline Mathieu

En complément à cette enquête, voici quelques précisions sur les transports... non amoureux de cette époque.

Entre *la gare de La Roche-Chalais* et le Pont de la Rizonne, il y a 16,8 km au compteur de ma voiture. Le contrat, signé par M. Mousnier père et l'administration des *Messageries du Centre* qui avaient la concession de la desserte de cette ligne mettant le Ribéraçois en liaison avec la grande ligne de chemin de fer Paris Bordeaux, portait 17 km. La diligence était à trois places de coupé et d'intérieur, trois de banquette et *un nombre illimité* sur l'impériale avec un cadre d'impériale *destiné à recevoir les bagages des voyageurs, les marchandises, la finance dont le transport pourrait être confié à l'entreprise*. Elle était tirée par un attelage de trois chevaux et devait parcourir les 17 km en 1H35 avec une tolérance de 5 minutes en hiver. Dans ce temps de 1H 35 était compris le temps de changer l'attelage. L'aubergiste était donc tenu de prévoir un attelage prêt pour que le changement se fasse très rapidement, dès l'arrivée de la diligence à l'auberge. Pour effectuer un aller ou un retour il touchait 6,75 F mais il était lourdement pénalisé en cas de retard : 50 centimes par minute de retard ! La diligence se déplaçait donc à plus de 10 km à l'heure. Les attelages étaient à la charge de l'aubergiste comme les postillons. Ces derniers étaient intéressés à la bonne marche de l'entreprise, ils touchaient un pourboire de *5 centimes par myriamètre par chaque voyageur qui se trouvera dans la voiture*. Ils avaient l'obligation de ne pas se laisser doubler sur la route par d'autres équipages de compagnies concurrentes.

Maurice Biret, janvier 2011

avec la collaboration très précieuse de M. Jouannet, collectionneur passionné de cartes postales de La Roche-Chalais.



Un des premiers appareils photographiques du début du 20^e siècle.

(collection personnelle)